



PREFECTURE DE BLITTA

Accord de coopération
décentralisée avec le Département



Rapport narratif et financier final

2014

En partenariat avec le Département des Yvelines



Yvelines
Conseil général

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
LEXIQUE	4
CADRE CONVENTIONNEL	5
MOT DU PRESIDENT	6
RAPPORT NARRATIF	8
OBJECTIFS PREVISIONNELS	8
<i>Résumé du bilan 2013.</i>	<i>8</i>
<i>Résumé des objectifs 2014.</i>	<i>9</i>
<i>Budget prévisionnel 2014.</i>	<i>9</i>
DEROULEMENT	9
<i>Programme 1. Programme de renforcement des capacités des producteurs (2010-2013).</i> ..	<i>10</i>
<i>Programme 2. Projet d'appui à la gouvernance concertée pour le développement agricole (2014-2016)</i>	<i>11</i>
<i>Programme 3 : Amélioration des soins de santé de base</i>	<i>15</i>
<i>Indicateurs chiffrés de résultat.</i>	<i>16</i>
<i>Indicateurs d'impact.</i>	<i>16</i>
<i>Appréciation de l'exécution.</i>	<i>16</i>
PERSPECTIVES	17
<i>Orientations des programmes pour 2015.</i>	<i>17</i>
RAPPORT FINANCIER	18
TABLEAU D'ENSEMBLE	18
REPORTS ET RELIQUATS	18
TABLEAUX PAR CONVENTIONS	19
TABLEAUX PAR PROGRAMMES	19
LISTE DES DEPENSES	20
ANNEXES	21
<i>Annexe 1 – Justificatifs comptables</i>	<i>21</i>
CONTACT	22

LEXIQUE

ADT	: Animateur de territoire
COOPEC	: Coopérative d'Épargne et de Crédit
CP	: Chef Projet
CVD	: Comité Villageois de Développement
DO	: Diagnostic Organisationnel
DPAEP	: Direction Préfectorale de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche
ESOP	: Entreprises de Services et Organisation de Producteurs
ICAT	: Institut de Conseil et d'Appui Technique
IL	: Initiative Locale
IMF	: Institution de Micro Finance
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisations de Producteurs
PAGDA	: Projet D'appui A La Gouvernance concertée Pour Le Développement Agricole
SPADA	: Stratégie Préfectorale de Développement Agricole
UCT	: Union des Communes du Togo
URCLEC	: Union Rénovée des Caisses Locales d'Épargne et de Crédit
WAGES	: Women in Association for Gain both Economic and Social

CADRE CONVENTIONNEL

L'accord de coopération décentralisée signé le 20 avril 2012 couvre la période 2012-2015. Cinq domaines ont été identifiés par les partenaires : appui aux groupements de producteurs agricoles ; appui aux politiques de développement économique et artisanal ; amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la propreté ; amélioration des infrastructures d'éducation primaire et secondaire ; renforcement des moyens du Conseil de Préfecture.

En 2014, une convention a été conclue par les partenaires :

- Convention 2014-1 signée le 06 juin 2014 portant sur l'appui aux producteurs agricoles de la Préfecture, dans la continuité des engagements annuels précédents.

Par ailleurs, étaient toujours en cours d'exécution (non soldées) :

- la convention 2013-1 signée le 12 juillet, pour un reliquat prévisionnel à dépenser en 2014 de 11 308 € ;
- la convention 2011-2 signée le 24 novembre, pour un reliquat prévisionnel à dépenser en 2014 de 2 510 €.

En vue de la réalisation des activités prévues, des conventions de partenariats subséquentes ou complémentaires ont été signées :

- entre la Préfecture de Blitta, l'UCT et Entreprises territoires et développement (ETD), avenant financier 2013-1 signé le 05 mai, précisant les activités et le budget pour 2013 ;
- entre la Préfecture de Blitta, l'UCT et ETD, convention de financement signée le 12 juillet 2013, fixant les modalités de financement de la convention 2013-1.

MOT DU PRESIDENT

Dans le cadre de la coopération décentralisée, le Conseil Général des Yvelines (France) à travers l'UCT (Union des Communes du Togo) accompagne la Préfecture de Blitta pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance concertée pour le Développement Agricole dans la préfecture (PAGDA-Blitta); projet qui se veut être une opportunité pour renforcer le rôle de coordination et de maîtrise d'ouvrage du conseil de préfecture à travers son implication sur les questions de développement de son territoire et à terme favoriser une amélioration des recettes et des services essentiels.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, un certain nombre d'actions prévues ont été réalisées au cours de la première année à savoir : la mise en place d'un cadre de concertation, de négociation et décision entre la collectivité et les acteurs du secteur agricole à l'échelle préfectorale, la définition d'un plan de développement agricole concerté, quinze (15) initiatives locales portées par les organisations paysannes sont sélectionnées et prêtes à être accompagnées financièrement. Aussi un diagnostic des compétences du cadre assorti d'un plan de renforcement de capacités et un diagnostic organisationnel du conseil de préfecture sont réalisés et serviront de base pour un renforcement de capacités techniques et financières du conseil de préfecture de Blitta.

Quarante-cinq (45) organisations paysannes sont en cours de formalisation en société coopérative.

Par contre, il y a un certain nombre d'actions que nous aimerions voir se réaliser dans un proche avenir, car elles permettront une amélioration des conditions de vie de nos producteurs et par conséquent une amélioration de l'assiette fiscale du conseil de préfecture. Parlant de ces actions nous citerons entre autres la mise en place d'un dispositif financier facilitant l'accès des acteurs au crédit bancaire ; la réalisation des infrastructures productives. Aussi le conseil, de par son rôle de maître d'ouvrage veut bien avoir une appréciation sur la gestion financière du projet.

Enfin, le conseil de préfecture de Blitta voudrait bien voir en 2025, Blitta devenir une préfecture rayonnante à économie prospère, inclusive dans

laquelle agriculteurs et éleveurs cohabitent pacifiquement et se pratique une agriculture durable, créatrice d'emplois et de richesse. Pour se faire, la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du plan de développement agricole concerté s'avère être le chantier le plus important du conseil de préfecture de Blitta à partir de cette deuxième année de la mise en œuvre du PAGDA.

Le Conseil de préfecture tient à témoigner sa profonde gratitude et ses sincères remerciements au Conseil Général des Yvelines pour son immense contribution, aussi bien dans le domaine de l'agriculture que dans le domaine social, traduit par les multitudes réalisations dans les deux secteurs. Nous tenons aussi à remercier nos partenaires immédiats à savoir l'UCT (Union des Communes du Togo) et ETD (Entreprise Territoire et Développement) qui ne ménagent aucun effort pour le développement de la préfecture de Blitta dans son ensemble.

Le Président du Conseil de Préfecture



RAPPORT NARRATIF

La période couverte par le rapport narratif s'étend du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

OBJECTIFS PREVISIONNELS

Résumé du bilan 2013.

D'une manière générale, l'année 2013 a permis la finalisation des programmes triennaux engagés depuis 2010 dans les domaines de l'agriculture et de la santé, avec obtention des résultats attendus, et vu le développement des activités prévues dans ces programmes au titre de la convention 2013-1.

Dans le cadre du programme santé, les chantiers liés aux cases d'attentes des femmes enceintes et aux logements des infirmiers ont fait l'objet d'une réception définitive.

Concernant le programme agricole, l'accompagnement des agriculteurs a permis de faciliter l'accès aux semences auprès de l'ESOP pour les producteurs de riz et de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) pour les producteurs de maïs. Au total, les producteurs ont accédé à environ 17,3 tonnes de semences pour assurer les productions de la campagne 2013. Sur les trois ans d'exécution, près de 682 tonnes de riz et 700 tonnes de maïs ont pu être commercialisés, à travers les différents systèmes d'accès aux marchés promus. De plus, l'ensemble des groupements agricoles ont été immatriculés en 2013.

Les conditions de productions ont également été optimisées par la mise à disposition de 29 hectares de bas-fonds, dont 15 aménagés en 2013. Quant au programme d'investissement l'année 2013 a fait l'objet de la réception définitive du magasin de stockage agricole et du lancement du dossier d'appel d'offre pour la construction du second magasin devant servir d'atelier pour la future provenderie.

¹ Depuis 2010, la Préfecture de Blitta, à travers l'Union des communes du Togo, a confié à l'association Entreprises, territoires et développement (ETD) la conduite du programme agricole.

Résumé des objectifs 2014.

Les activités programmées au titre de la convention 2014-1 spécifiquement axées sur le programme agricole, étaient les suivantes :

- lancement du projet d'appui à la gouvernance concertée pour le développement agricole (PADGA) et mise en place du Comité de pilotage ;
- mise à niveau des ressources humaines dédiées au projet;
- mise en place et animation du cadre de concertation des acteurs agricoles au sein du Conseil de Préfecture ;
- commencement de définition d'un plan de développement agricole préfectoral concerté ;
- mise en place d'un dispositif financier facilitant l'obtention de crédits bancaires.

Budget prévisionnel 2014.

DEPENSES	Euros	Local	RECETTES	Euros	Local
Fin du programme agricole 2010-2013	11 308,00 €	7 417 562	UCT		
Projet agricole concerté 2014-2016	56 596,00 €	37 124 542	Département des Yvelines	66 971,00 €	43 930 096
Amélioration de la santé de base	1 830,00 €	1 200 401	Préfecture de Blitta	2 763,00 €	1 812 409
TOTAL	69 734,00 €	45 742 505	TOTAL	69 734,00 €	45 742 505

DEROULEMENT

Le Département des Yvelines a signé un marché d'assistance technique, administrative et financière avec l'Union des communes du Togo (UCT) qui donne pouvoir à l'Association pour percevoir les contributions du Département sur le compte dédié à la coopération et les affecter en fonction des besoins d'avancement du programme. Les actions conduites en 2014 ont été réalisées sous la maîtrise d'ouvrage de la Préfecture de Blitta, l'Union des communes du Togo agissant d'une part en tant que représentant du Département (mandat de représentation), et gérant à ce titre la subvention

départementale, d'autre part en tant que maître d'ouvrage déléguée au nom de la Préfecture de Blitta. Depuis 2008, un volontaire de solidarité internationale (VSI) mis à disposition par l'association France Volontaires, est affecté à l'UCT pour assurer le suivi opérationnel des programmes et l'interface entre les partenaires. Dans le cadre des programmes agricoles, la conduite des activités est confiée à ETD.

Programme 1. Programme de renforcement des capacités des producteurs de la Préfecture de Blitta (PRCP 2010-2013).

Depuis 2010, le Conseil Général des Yvelines (France) à travers l'UCT (Union des Communes du Togo) accompagne la Préfecture de Blitta pour la mise en œuvre de son programme de renforcement des capacités des producteurs, visant à organiser près de 1 000 producteurs des filières « riz » et « maïs » en créant des mécanismes de type coopératifs pour favoriser la formation, la production et la commercialisation des cultures locales. Prévu initialement pour une durée de 3 ans, celui-ci s'est fini en 2013 avec le versement du solde dû pour les activités réalisées.



Le magasin de stockage construit dans le cadre du programme 2010-2103

Programme 2. Projet d'appui à la gouvernance concertée pour le développement agricole (PAGDA 2014-2016)

Faisant suite au programme de renforcement des capacités des producteurs, le Projet d'Appui à la Gouvernance concertée pour le Développement Agricole dans la préfecture de Blitta (PAGDA-Blitta) a été initié en 2014 pour une durée de 24 mois. Ce programme a pour objectif principal la réduction de la vulnérabilité des populations de la Préfectures au travers de deux axes majeurs : le renforcement du portage par le Conseil (voir encadré ci-contre) et le soutien aux initiatives économiques et aux infrastructures productives en vue de l'amélioration des revenus des ménages agricoles et l'accroissement de leurs performances.

Activité 1 : Mise en place d'un cadre de concertation à l'échelle préfectorale

Ce cadre doit permettre la concertation, la négociation et les décisions entre la collectivité et les acteurs (publics-privés) du secteur agricole. La mise en place de ce cadre au niveau préfectoral passe par les activités suivantes :

Sensibilisations cantonales entre avril et mai 2014 aux chefs-lieux des cantons

Au total 21 sessions de sensibilisation ont été tenues entre avril et mai 2014, soit 100 % des sessions de sensibilisation prévues, avec pour objectifs de permettre à toute la communauté à la base de comprendre le projet, et par la même

occasion de préparer les séances de diagnostics. Ces séances ont également abouti à la détermination du nombre de diagnostics par canton sur la base de deux critères à savoir : la taille des cantons et l'éloignement des différents villages par rapport au chef-lieu du canton. Chaque séance de sensibilisation a été clôturée par l'identification d'un correspondant capable d'organiser la journée de diagnostic dans la zone où il se trouve.

Le PAGDA : renforcer le rôle du Conseil de Préfecture

Les résultats du programme précédent en termes de développement agricole étaient concluant (près de 682 tonnes de riz et 700 tonnes de maïs ont ainsi pu être commercialisés), à travers les différents systèmes d'accès aux marchés promus, cependant il est apparu nécessaire d'impliquer davantage le Conseil de préfecture sur ces questions de développement de son territoire.

Le PAGDA se veut ainsi être l'occasion de renforcer le rôle de coordination de maîtrise d'ouvrage du Conseil en vue de favoriser une amélioration des recettes et des services essentiels de son territoire.

Diagnostics participatifs cantonaux et inter villageois entre juin et juillet

Réalisés entre début juin et fin juillet, les diagnostics ont permis de faire un état des lieux de la production agricole afin de mieux cerner la problématique du développement du secteur agricole dans la préfecture pour une planification participative, efficace et efficiente. Sur la base du canevas de synthèse, les fiches de diagnostics ont été dépouillées en vue de l'élaboration des synthèses cantonales puis préfectorales. Au total, 41 séances de diagnostics ont été toutes tenues, soit 100 % des séances prévues.

Consolidation de diagnostics participatifs en août 2014 aux chefs-lieux des cantons à plusieurs zones de diagnostics

Les consolidations des diagnostics participatifs ont eu cours durant le mois d'août 2014. Ces séances ont été effectuées dans les cantons où ont eu lieu plus d'un diagnostic afin de permettre aux chefs-lieux des différents cantons les différents délégués venus des différentes zones de diagnostics des cantons concernés d'avoir une même vision sur la situation agricole du canton. Comme prévu lors des sensibilisations, 7 séances de consolidation ont été tenues dans les cantons de : Tcharèbaou, Langabou, Koffiti, Welly, Agbandi, Pagala Gare et Pagala Village.

Appui à la mise en place et l'animation d'un cadre de concertation fonctionnel

En plus des délégués cantonaux qui ont été proposés à l'issue des diagnostics participatifs, il a été identifié sur le territoire les différents acteurs (services techniques déconcentrés de l'Etat, regroupements d'OP, ONG, personnes ressources, acteurs économiques agricoles, etc.) qui de près ou de loin interviennent dans les secteurs agricoles et d'élevage en général. Tous ont été sensibilisés et informés sur le projet, les attributions du cadre de concertation et l'élaboration de la stratégie préfectorale de développement agricole. Le processus de mise en place qui a débuté avec les diagnostics cantonaux en juin a pris fin le 28 août 2014 avec la mise en place solennelle de cet espace de dialogue.



Réunion de cadre de concertation le 26 septembre 2014

Le cadre de concertation agricole préfectoral mis en place est ainsi constitué de 37 membres.

- **Activité 2. Définition d'un plan de développement agricole préfectoral concerté**

Synthèse préfectorale des diagnostics (provisoire)

Le premier draft du rapport préfectoral des diagnostics agricoles a été élaboré sur la base des synthèses et des consolidations cantonales. Le cadre de concertation s'est réuni trois fois de suite respectivement pour le diagnostic en commissions thématiques, la restitution et la validation de la synthèse préfectorale et la définition de la vision et des orientations stratégiques du développement agricole de la préfecture de Blitta.

Diagnostics en commissions thématiques

Les diagnostics en commissions thématiques ont été réalisés par le cadre de concertation réuni le 26 septembre 2014 à cet effet. Quatre commissions ont été mises en place et la synthèse préfectorale présentée section par section au niveau de chaque commission (une section pour une commission) afin que les participants puissent y faire des amendements et apporter des compléments d'informations. Les quatre commissions mises en place sont : la commission élevage, la commission cultures vivrières, la commission transformation et commercialisation des produits et la commission culture de rente. Chaque commission a travaillé sur une des quatre sections (élevage, cultures vivrières, transformation et commercialisation des produits et cultures de rentes) pour y apporter les précisions et détails nécessaires. Des cartes thématiques ont été élaborées au sein de chaque commission afin de spatialiser les données de diagnostics.

Validation de la synthèse préfectorale des diagnostics cantonaux

La synthèse des travaux des commissions a permis de finaliser le rapport préfectoral provisoire des diagnostics agricoles de Blitta. Pour donner suite à la précédente rencontre du cadre de concertation, les membres se sont réunis le 14 octobre 2014 pour la présentation des résultats des diagnostics afin que la synthèse provisoire élaborée soit amendée et validée. La prise en compte des différentes observations a permis de disposer de la synthèse préfectorale des diagnostics, synthèse qui renseigne sur les différentes spéculations, la production animale, la transformation et la commercialisation des produits agricoles en lien avec les difficultés rencontrées à chaque niveau. La synthèse préfectorale présente également les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du secteur agricole dans la préfecture.

Activité 3. Mise en place d'un dispositif financier facilitant l'accès au crédit

L'objectif de cette activité est d'appuyer la mise en place d'un fonds préfectoral de garantie en vue de soutenir les actions initiées par les associations des jeunes et des femmes, les organisations des producteurs et les entreprises (contrat avec une institution financière pour loger le fonds). Suite à une prospection d'institution de micro finance en juillet 2014, des négociations avec WAGES, première institution de micro finance togolaise, ont débuté en août 2014 avec le responsable du portefeuille du crédit agricole. Or, ces négociations n'ont pu aboutir à un accord. En Mars 2015, ETD a donc pris attache avec une autre institution financière, l'URCLEC. Une proposition de protocole a été introduite pour étude. Les négociations prendront fin dans le courant du premier trimestre 2015, afin de rendre opérationnel le fonds de garantie.

- Activité 4. Soutien aux initiatives locales.

Avec pour objectif d'identifier et sélectionner les initiatives locales à caractère économique portées par les groupements de jeunes, de femmes, cette activité a été amorcée lors des diagnostics participatifs à l'issue desquelles des thématiques de projets d'initiatives locales ont été dégagées : appui aux producteurs de café-cacao (redynamisation de la production) ; production maraîchère (formation et équipement) ; transformation des produits agricoles (notamment le manioc, le soja et le sorgho) ; promotion de l'élevage. Lors de son atelier du 28 août 2014, le Cadre de concertation a été retenu les deux dernières thématiques pour la première phase de mise en œuvre. Parallèlement un canevas de présentation des projets IL a été élaboré dans la même période (août 2014).

- Activité 5. Renforcement des capacités techniques et financières du Conseil de préfecture de Blitta

Accompagner la réalisation d'un diagnostic organisationnel

Plusieurs rencontres avec le président du conseil de préfecture et certains membres du personnel du conseil ont été tenues pour expliquer l'intérêt de la réalisation d'un

diagnostic organisationnel dans le processus de renforcement des capacités techniques d'une organisation. A l'issue des échanges, les termes de référence et les outils de diagnostic organisationnel ont été élaborés.

Définir et mettre en œuvre un plan de renforcement du cadre affecté

Le processus de recrutement d'un technicien supérieur d'agriculture a démarré à partir du mois d'avril avec l'élaboration et la diffusion de l'avis de recrutement. Le technicien supérieur d'agriculture a été recruté pour le compte du Conseil de préfecture le 3 juin 2014 et formé aux techniques de diagnostics agricoles. Afin de renforcer ses capacités, un diagnostic de compétence a été planifié et exécuté à la fin du mois de novembre.

Programme 3 : Amélioration des soins de santé de base

Au cours de la première période de coopération, un programme d'appui à la santé dans la préfecture de Blitta a fait l'objet d'un programme triennal de 2010 à 2012. Un dernier versement a été réalisé en 2014 pour finaliser le contrat de réalisation des cases d'attentes pour les femmes enceintes à l'hôpital de Blitta. Ce programme est à ce jour régularisé et clôturé



Case d'attente pour les femmes enceintes avant leur accouchement

Indicateurs chiffrés de résultat.

Indicateur	Objectif	Réalisé
Programme 1. Renforcement des capacités des producteurs		
Nombre de magasins de stockage des produits agricoles construits.	2	2
Programme 2. Appui à la gouvernance concertée pour le développement agricole		
Nombre de cadre fonctionnel de concertation préfectorale mis en place	1	1
Un plan de développement agricole préfectoral concerté est défini et mis en œuvre	100 %	90%
Nombre de contrat avec une institution de micro-finance pour loger le fonds de crédits aux ménages	1	0
Nombre d'initiatives locales soutenues	30	0
Nombre de techniciens agricoles recrutés et formés	1	1
Programme 3. Amélioration des soins de santé		
Nombre de cases d'attentes pour les femmes enceintes construites et équipées	3	3

Indicateurs d'impact.

Indicateur	Objectif	réalisé
Programme 1. Renforcement des capacités des producteurs		
Augmentation du rendement des activités agricoles	+50%	+50%
Réduction des coûts de production	-50%	-57%
Programme 2. Appui à la gouvernance concertée pour le développement agricole		
Nombre de ménages agricoles dont les revenus sont améliorés	500	500
Nombre de crédits bancaires octroyés à des producteurs	0	0
Nombre de réunions de pilotage du programme où le Conseil est présent	9	9
Programme 3. Amélioration des soins de santé		
Proportion de femmes accueillies en hébergement temporaire dans un centre de santé bénéficiaire	100%	100%

Appréciation de l'exécution.

En termes de bilan de la période, le Projet d'Appui à la Gouvernance concertée pour le Développement Agricole dans la préfecture de Blitta (PAGDA-Blitta) a bien démarré en

mars 2014 et avance de manière satisfaisante. Les prévisions de la période ont été réalisées à près de 75 % (8 activités réalisées sur 10 planifiées). Deux activités (l'évaluation des besoins des acteurs pour l'accès au crédit et l'appui technique et financier à la mise en œuvre des projets d'initiative locale) ont été enclenchées tardivement et sont de ce fait reportées sur la période prochaine. A fin décembre 2014, le taux global d'exécution physique du projet est estimé à 35 % contre un taux de consommation de la durée totale de 27,8 %.

PERSPECTIVES

Orientations des programmes pour 2015.

L'année 2015 sera consacrée au bouclage des actions déjà mises en route, à l'exécution des activités reportées et des activités non planifiées pour l'année 2014. En plus des deux activités reportées, seront mis en œuvre les quatre activités prévues pour 2015 : l'accompagnement à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions annuels ; la mise en place et l'opérationnalisation des mécanismes de fonctionnement du fonds (de garantie) ; l'accompagnement technique et financier à la mise en place et à la gestion d'infrastructures productives en faveur des groupements de producteurs ; la mise en œuvre d'un plan réaliste d'amélioration des finances locales du conseil de préfecture basé notamment sur une meilleure taxation des activités directes et indirectes dans le secteur agricole.

RAPPORT FINANCIER

La période couverte par le rapport financier s'étend du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

TABLEAU D'ENSEMBLE

En euros

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Projet concerté agricole (PAGDA) 2014-2016	56 596,00 €	43 447,97 €	Union des communes du Togo	- €	- 8 110,14 €
Finalisation programme agricole 2010-2013	11 308,00 €	2 857,30 €	Département des Yvelines	66 971,00 €	56 244,80 €
Amélioration des soins de santé de base	1 830,00 €	1 829,39 €	Préfecture de Blitta	2 763,00 €	- €
TOTAL	69 734,00 €	48 134,66 €	TOTAL	69 734,00 €	48 134,66 €

En francs CFA

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Projet concerté agricole (PAGDA) 2014-2016	37 124 542	28 500 000	Union des communes du Togo	-	- 5 319 901
Finalisation programme agricole 2010-2013	7 417 562	1 874 269	Département des Yvelines	43 930 096	36 894 170
Amélioration des soins de santé de base	1 200 401	1 200 000	Préfecture de Blitta	1 812 409	-
TOTAL	45 742 505	31 574 269	TOTAL	45 742 505	31 574 269

REPORTS ET RELIQUATS

DEPENSES	Euros	Local	RECETTES	Euros	Local
Déficit à régulariser	- €	-	Collectivité partenaire - Régulation déficit		
Dépenses restant à exécuter	- €	-	Collectivité partenaire - Autofinancement reporté		
			CG78 - Régulation déficit		
			CG78 - Solde sur subvention versée	8 110,14 €	5 319 901
			CG78 - Solde restant à verser	10 726,20 €	7 035 926
			Autres - Solde sur contributions versées	- €	-
			Autres - Solde restant à percevoir	2 763,00 €	1 812 409
TOTAL			TOTAL	21 599,34 €	14 168 237

TABLEAUX PAR CONVENTIONS.

En euros

Convention	2014-1		En euros		
DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Projet concerté agricole (PAGDA) 2014-2016	56 596,00 €	43 447,97 €	UCT	- €	- 8 110,14 €
Finalisation programme agricole 2010-2013	11 308,00 €	2 857,30 €	Département des Yvelines	66 971,00 €	56 244,80 €
Amélioration des soins de santé de base	1 830,00 €	1 829,39 €	Préfecture de Blitta	2 763,00 €	- €
TOTAL	69 734,00 €	48 134,66 €	TOTAL	69 734,00 €	48 134,66 €

TABLEAUX PAR PROGRAMMES.

Programme	Programme agricole 2010-2013			
DEPENSES	Prévisionnel (euros)	Prévisionnel (local)	Réalisé (euros)	Réalisé (local)
Construction cases d'attente				
ETD 2010-2013	11 308,00 €	7 417 562	2 857,30 €	1 874 269
PAGMA 2014				
TOTAL	11 308,00 €	7 417 562	2 857,30 €	1 874 269

Programme	Programme agricole concerté 2014-2015 (PAGMA)			
DEPENSES	Prévisionnel (euros)	Prévisionnel (local)	Réalisé (euros)	Réalisé (local)
Construction cases d'attente				
ETD 2010-2013				
PAGMA 2014	56 596,00 €	37 124 542	43 447,97 €	28 500 000
TOTAL	56 596,00 €	37 124 542	43 447,97 €	28 500 000

Programme	Programme Santé			
DEPENSES	Prévisionnel (euros)	Prévisionnel (local)	Réalisé (euros)	Réalisé (local)
Construction cases d'attente	1 830,00 €	1 200 401	1 829,39 €	1 200 000
ETD 2010-2013				
PAGMA 2014				
TOTAL	1 830,00 €	1 200 401	1 829,39 €	1 200 000

LISTE DES DEPENSES.

Programme 1 : Renforcement des capacités des producteurs (2010-2013).

Description	Réf. Justificatif	Convention	Activité	Montant (local)	Montant (euros)
Solde contribution programme ETD 2012	Agri 12-15	2014-1	ETD 2010-2013	1 874 269	2 857,30 €

Programme 2 : PAGMA (2014-2015).

Description	Réf. Justificatif	Convention	Activité	Montant (local)	Montant (euros)
Contribution programme PAGMA	Facture ETD 2014-3	2014-1	Programme PAGMA 2014	28 500 000	43 447,97 €

Programme 3: amélioration des soins de santé de base

Description	Réf. Justificatif	Convention	Activité	Montant (local)	Montant (euros)
Retenue de garantie construction case d'attente	Fact ETD	2014-1	Construction des cases d'attente	1 200 000	1 829,39 €

ANNEXES

Annexe 1 – Justificatifs comptables.

Annexe 2- Etudes, rapports, comptes-rendus et procès-verbaux.

Annexe 3- Compte clos de l'exercice 2014.

Annexe 4- Budget prévisionnel 2015.

Le présent rapport a été établi par la Préfecture de Blitta. Les données qu'il contient sont réservées à l'information et à l'utilisation exclusive de la Préfecture de Blitta et du Département des Yvelines. La communication de ce rapport à des tiers est soumise à accord préalable de la Préfecture de Blitta et du Département des Yvelines.

CONTACT

Monsieur Komi Alou ADEWI – Président du Conseil de Préfecture
Préfecture de Blitta
Blitta-Gare – TOGO
Téléphone : +228 91 79 77 78